



# Orientation d'un élève en *Français de transition*

Outils d'aide à la décision

Parties 1 et 2

Formation générale des adultes



# OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

## PARTIE 1

Cet outil d'aide à la décision est destiné aux directions et directions adjointes des écoles secondaires, aux conseillères et conseillers d'orientation au secondaire, aux enseignantes et enseignants en classe d'accueil (ILSS) et en français langue d'enseignement au secondaire, aux conseillères et conseillers pédagogiques en adaptation scolaire (CPAS) et aux responsables du classement au service de l'organisation scolaire (SOS).

**Les éléments suivants, tous ou en partie, peuvent aider à la décision d'orienter ou non un élève vers le *Français de transition* ou le *Pré-Français de transition* :**

## Renseignements généraux

1. Âge – Date de naissance
  - a. Être âgé d'au moins 16 ans au 30 juin précédant l'entrée en formation. Voir note n° 1 en fin de document.
  - b. Nous devons bien analyser le dossier : **si on croit que l'élève peut obtenir son diplôme d'études secondaires (DES) en formation générale des jeunes (FGJ), on suggère de le ou la diriger vers la FGJ ou de le ou la garder en FGJ si l'élève y est déjà.**
2. Lieu de naissance
3. Statut légal (ex. : résident(e) permanent(e), réfugié(e), demandeur(euse) d'asile, etc.)
4. Adresse
5. Tuteur(trice) légal(e) ou PRAIDA
6. Statut scolaire
  - c. Interne au CSSDM dans une école secondaire en classe d'accueil
  - d. Interne au CSSDM dans une école secondaire en classe ordinaire
  - e. Externe au CSSDM (un autre CSS ou de l'extérieur du Québec)
  - f. Externe au CSSDM (un autre CSS ou de l'extérieur du Québec) ET en bris de scolarisation depuis plusieurs mois
7. Bulletins scolaires (correspondances hors Québec et Québec à prévoir, le cas échéant)

## Considérations linguistiques et scolaires

### 1. Niveau de maîtrise des compétences langagières

Il est important de recueillir toute information relative au degré de maîtrise de la langue de l'élève pour

- a. la compréhension orale (CO) ;
- b. la production orale (PO) ;
- c. la compréhension écrite (CÉ) ;
- d. la production écrite (PÉ).

## 2. Langues parlées ou lues

L'élève est susceptible de parler ou de lire dans une ou plusieurs langues, pas uniquement dans sa langue maternelle ; l'élève peut s'exprimer dans une langue à l'oral à la maison, mais avoir été scolarisé(e) dans une autre.

## 3. Grand écart de maîtrise entre l'oral et l'écrit

L'élève peut s'exprimer oralement avec aisance, mais montre peu ou pas de compétence en lecture et en écriture; si l'élève est orienté(e) vers le *Français de transition*, il ou elle sera réévalué(e) et dirigé(e) probablement en *pré-FdeT*, en *Alphabétisation* ou en *Francisation-alpha*, le cas échéant.

## 4. Correspondance entre les paliers ILSS et les niveaux FdeT

Cette correspondance peut servir d'indicateur pour orienter l'élève.

ILSS (accueil)	Palier 1	Palier 2C	Palier 2A ou B	Palier 3	Palier 4 <i>Intégration en classe ordinaire au secondaire</i>
Français de transition	Pré-FdeT	Pré-FdeT ou N1	N2 ou N3	N3 ou N4	Intégration en FGA 3 <sup>e</sup> secondaire

## 5. Besoins de l'élève

Le nombre de mois passés en classe d'accueil n'est pas le seul facteur à considérer pour orienter un élève vers le *Français de transition*. Il faut s'assurer de la meilleure trajectoire au regard des types de difficultés. Rappelons que si elles sont de nature linguistique et que l'élève répond aux critères d'âge, l'élève serait susceptible d'être orienté(e) vers le *Français de transition*. Sinon, l'élève doit poursuivre son parcours en classe d'accueil. Voir note n° 2 en fin de document.

# Considérations familiales et personnelles

## 1. Parcours migratoire

L'élève est fragilisé(e) par un parcours migratoire difficile (plusieurs déplacements, contexte de guerre, etc.).

## 2. Préoccupation relative à la proximité du milieu familial

- a. L'élève doit rester près de sa famille en soutien à sa fratrie et à ses parents ;
- b. L'élève doit participer au soutien financier familial en travaillant.

# OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

## PARTIE 2

Tous les cas d'élèves ci-dessous présentent les caractéristiques suivantes :

1. **Une maîtrise insuffisante de la langue d'enseignement, c'est-à-dire du français ;**
2. **Un échec confirmé ou une absence de progrès dans une, deux ou trois compétences langagières en classe d'accueil (ILSS) ou en classe ordinaire en français.**

## A) L'élève est en classe d'accueil au secondaire

L'élève a 16 ou 17 ans ;

1. L'élève pourrait être intégré(e) en classe ordinaire en raison de son âge, mais ne maîtrise pas suffisamment la langue pour progresser : paliers 2 ou 3 ;
2. Les probabilités que l'élève obtienne son DES dans les deux prochaines années sont faibles.

**Recommandation :** Orienter l'élève vers le *Français de transition*.

## B) L'élève est intégré en classe ordinaire au secondaire

1. L'élève a 16 ou 17 ans ;
2. L'élève est en échec dans les matières exigeant une certaine maîtrise du français à l'oral ou à l'écrit, comme en univers social et en mathématique ;
3. Bien qu'intelligible, l'élève produit des phrases syntaxiquement mal construites à l'oral et à l'écrit.

**Recommandation :** Orienter l'élève vers le *Français de transition*.

## C) Un élève vient s'inscrire au SOS du centre administratif

### Cas n° 1

1. L'élève a 16 ans ;
2. Il y a adéquation entre son niveau scolaire et son âge ;
3. L'élève ne connaît pas le français ;
4. Les probabilités que l'élève obtienne son DES au secondaire dans les deux ou trois prochaines années sont élevées.

**Recommandation :** Inscrire l'élève en classe d'accueil (ILSS) au secondaire et l'intégrer en classe ordinaire lorsque le palier 4 est atteint.

**Cas n° 2**

1. L'élève a 16 ans ;
2. L'élève accuse un retard scolaire important (plus de 2 ou 3 ans) ;
3. L'élève ne connaît pas le français ; il ou elle rencontre des difficultés à écrire dans sa langue d'origine ;
4. Les probabilités que l'élève obtienne son DES au secondaire dans les deux ou trois prochaines années sont faibles, mais possibles.

**Recommandation** : Faire une analyse approfondie du dossier pour orienter l'élève soit vers une classe d'accueil (ILSS) au secondaire, soit vers le *Pré-Français de transition*.

**Cas n° 3**

1. L'élève a 17 ans ;
2. L'élève a un bon dossier scolaire ;
3. L'élève ne connaît pas le français ;
4. Les probabilités que l'élève obtienne son DES au secondaire dans les deux prochaines années sont faibles en raison de son âge.

**Recommandation** : Orienter l'élève vers le *Français de transition*.

**Cas n° 4**

1. L'élève a 17 ans ;
2. L'élève accuse un retard scolaire important (plus de 2 ou 3 ans) ;
3. L'élève ne connaît pas le français ; il ou elle rencontre des difficultés à écrire dans sa langue d'origine ;
4. Les probabilités que l'élève obtienne son DES au secondaire dans les deux prochaines années sont faibles en raison de son âge.

**Recommandation** : Orienter l'élève vers le *Pré-Français de transition*.



# NOTES ET RÉFÉRENCES

## 1. Au sujet de l'âge pour l'éligibilité

Pour être admissible à la formation générale aux adultes (FGA), vous devez :

- Être âgé d'au moins 16 ans au 30 juin précédent votre entrée en formation

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/education-adultes/retour-etudes/>

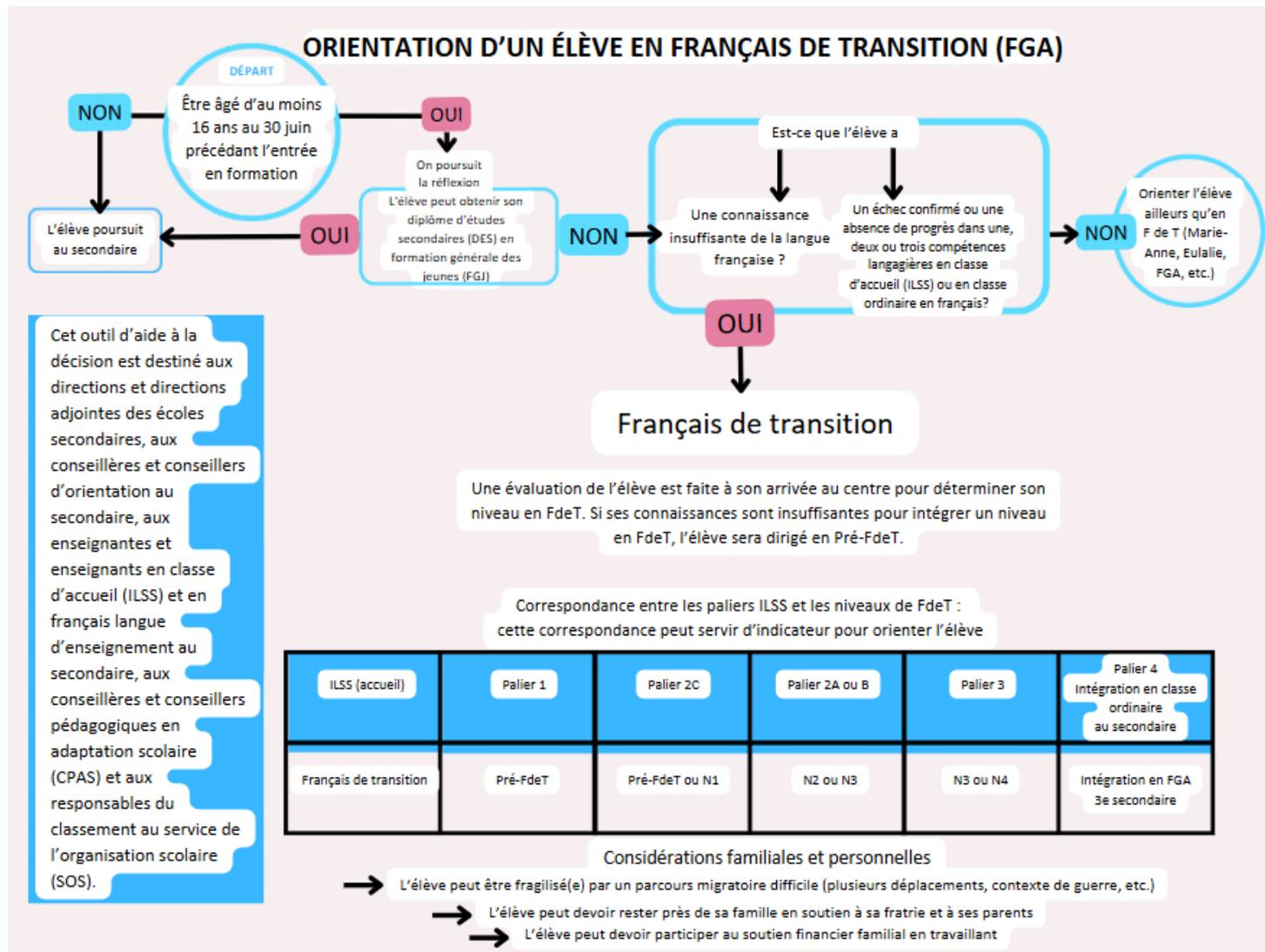
## 2. Au sujet de la durée du séjour en classe d'accueil au secondaire

Il n'y a pas de prescription de limite de temps.

*« Il est important de rappeler que les caractéristiques des élèves considérées dans le calcul des mesures budgétaires ne doivent pas servir de critères pour déterminer lesquels ont le droit de recevoir des services. **Ceux-ci sont offerts à tous les élèves qui en ont besoin, tant et aussi longtemps qu'ils en ont besoin, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils puissent suivre l'enseignement en français.** La reconnaissance de cette capacité résulte d'une décision pédagogique, entérinée par la direction de l'école et appuyée par l'évaluation des enseignantes et des enseignants de l'élève. »* Tiré du document « Soutien au milieu scolaire 2021-2022, intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle, Éducation préscolaire, enseignement primaire et enseignement secondaire, juillet 2021 », p. 6.

La nuance suivante doit être apportée : si l'élève passe plusieurs mois en classe d'accueil sans que de véritables progrès soient perçus malgré des contextes d'apprentissage riches et variés, il faut se questionner à savoir si ce dernier a de réelles difficultés dans l'apprentissage du français ou s'il n'a pas plutôt des difficultés d'apprentissage tout court.

# ANNEXE 1



[cssdm.gouv.qc.ca](http://cssdm.gouv.qc.ca)

**Centre  
de services scolaire  
de Montréal**  
Québec 